Votre contact

Fabrice BAQUET

0650331537 fabrice-baquet@fb-conseils.eu





DER

Document d'Entrée en Relation

2025

Document type établi pour votre client

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

La présente fiche (ou DER) est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller (ou intermédiaire). Elle résume toutes les informations légales que le conseiller (ou intermédiaire) ou sa société doit avoir communiqué au client dès l'entrée en relation.

Elle est un complément à sa plaquette commerciale.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire l'ensemble des éléments présents dans ce document.

Vous avez bien voulu nous consulter en qualité de conseil en gestion de patrimoine, c'est pourquoi nous avons le devoir de vous informer sur plusieurs points:

VOTRE CONTACT

BAQUET Fabrice

167 Allée des alouettes 74350 SAINT-BLAISE Téléphone: 06 50 33 15 37

Email: fabrice-baquet@fb-conseils.eu

INFORMATIONS

L'Entreprise: FB Conseils

L'Entreprise: Fabrice Baquet Agent Commercial Immobilier

Nom ou dénomination sociale : Sarl FB Conseils

Nom ou dénomination sociale : Entreprise individuelle Fabrice Baquet

Adresse professionnelle ou siège social : 167 Allée des Alouettes 74350 Saint-Blaise

SIREN: 879 690 816 SIREN: 814 080 404

NAF/APE : 6622Z NAF/APE : 6831Z

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de mon activité de conseil en gestion de patrimoine et stratégie d'investissements financiers et immobiliers, je suis soumis à diverses réglementations correspondant aux différents statuts que j'exerce. Le présent document est établi en vue de vous présenter le cadre réglementaire dans lequel nous allons travailler.

Je vous adresse les informations réglementaires et les informations complémentaires préconisées par la COMPAGNIE des CGP association professionnelle agréée par l'AMF, par la COMPAGNIE IAS et la COMPAGNIE IOBSP, association agréée par l'ACPR, dont je suis adhérérent.

ASSURANCE

Courtier

Présentation des activités du cabinet

Notre société Sarl FB Conseils est enregistrée auprès de l'ORIAS sous le numéro 20000296 (www.orias.fr)

- Intermédiaire en Assurance (IAS), société de "courtage en assurance" positionnée dans la catégorie « b>> selon l'article L 521 2 1°, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Il peut vous être communiqué sur simple demande, le nom de ces dernières et offre au client un conseil fondé sur une analyse objective et impartiale du marché, pour ce faire un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché de façon à pouvoir recommander, en fonction de critères professionnels, le contrat qui serait adapté aux besoins du souscripteur éventuel.

Dans le cadre de cette activité je ne suis pas autorisé à encaisser des fonds destinés à un assuré ou à une compagnie d'assurance, sauf dans le cadre de l'IARD.

Dans le cadre de l'exercice de mon activité d'intermédiation en assurance, et de démarcheur pour compte de CIF, ma prestation est de fournir:

Un conseil approprié permettant de conseiller le produit le plus adapté aux besoins du client.

Liste des partenaires de l'activité (IAS)

Alptis, Abeille, Cardif, Groupe Valorem, Hodéva, Oradéa, Repam, Suravenir, Stratégie Euro Prestige, Swiss Life, Vie Plus...

La liste ci-dessus est non exhaustive, les autres compagnies avec lesquelles nous avons un accord vous seront communiqués sur simple demande.

N° ORIAS: N°20000296

Responsabilité civile professionnelle

Organistaion et bonne conduite

La Sarl FB Conseil, son gérant Mr Baquet Fabrice vous confirme que conformément au Code de Bonne Conduite de la COMPAGNIE des CGP, LA COMPAGNIE IAS et IOBSP, j'ai pris l'engagement pour maintenir mon adhésion, de suivre des formations réglementaires obligatoires, de justifier annuellement d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, de produire mon casier judiciaire et de déclarer immédiatement, sous peine de déchéance, tout événement succeptible de le modifier, enfin de respecter toutes les dispositions incluses dans le Code de Bonne conduite de LA COMPAGNIE des CGP, LA COMPAGNIE IAS et IOBSP.

Assurance souscrites auprès de : AIG,16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie Numéros de polices : RD 011 97 471 K les activités de courtier en assurance

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Intermédiaire en assurance, y compris conseil en gestion de patrimoine (CGP)	1 564 610€	2 315 610€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Abeille	Assurance - Placement	Convention de courtage	Commission et rétrocessions sur encours
Alptis	Assurance	Convention de courtage	Commissions et honoraires
Cardif	Assurance - Placement	Convention de courtage Groupe Valorem	Commission et rétrocessions sur encours
Eavest	Conseil en investissements financiers	Convention de partenariat	Commission et rétrocessions sur encours
Groupe Valorem	Mandat de démarchage pour compte de CIF	Mandataire	Commission et rétrocessions sur encours
Groupe Valorem	Assurance - Placement	Convention de co-courtage	Commission et rétrocessions sur encours
Hodéva	Assurance	Convention de courtage	Commissions et honoraires
Oradéa	Assurance - Placement	Convention de courtage Groupe Valorem	Commission et rétrocessions sur encours
Repam	Assurance	Convention de courtage	Commissions et honoraires
Stone Graal Funding	Club Deals Obligataire immobilier	Contrat d' agent mandataire	Commission d'apport et d'encours sous gestion
Stratégie Euro Prestige	Assurance - Placement	Convention de courtage	Commission et rétrocessions sur encours
Suravenir	Assurance	Convention de courtage	Commissions et honoraires
Swisslife	Assurance - Placement	Convention de courtage Groupe Valorem	Commission et rétrocessions
Tilvest	Crypto Actifs	Convention de partenariat Groupe Valorem	Commission et rétrocessions sur encours
Tudigo	Private Equity	Convention de partenariat Groupe Valorem	Commission
Vie Plus	Assurance - Placement	Convention de courtage Groupe Valorem	Commission et rétrocessions sur encours

FINANCEMENT

Courtier en opération de banque et en service de paiements (COBSP)

-Intermédiaire en Opération de Banque et Services de Paiement (IOBSP) en qualité de "Courtier en Intermédiation Opérations de Banque et Services de Paiement:

Courtier exerçant l'intermédiation en vertu d'un mandat de leur client pour la vente de crédit immoblier.

Mandataire non exclusifs pour la vente de crédit immobilier, exerçant l'intermédiation en vertu d'un ou plusieurs mandats non exclusifs délivrés par un ou des établissements de crédit ou de paiement. Mandataire d'intermédiaire exerçant l'intermédiation en vertu d'un ou plusieurs mandats d'un intermédiaire en opération de banque ou service de paiement. Nous agissons pour le compte de la SAS Premmimo par Ymanci Crédit, 33 rue Marbeuf 75 008 Paris immatriculée au RCS de Paris sous le numéro n° 802 782 722 et nregistrée auprès de l'ORIAS sous le numéro 14004330 (www.orias.fr)

Dans le cadre de cette activitée de "Courtier en Intermédiation Opérations de Banque et services de paiement je ne suis pas autorisé à encaisser des fonds destinés à un client ou à un établissement de crédit.

Notre cabinet propose un service portant sur la recherche de financement: de crédit immoblier (résidence principale, investissement locatif, travaux, rachat de crédit, regroupement de crédit etc..)

L'autorité de contrôle des activités IAS et IOBSP est:

ACPR

4 place de Budapest Direction du contrôle des Pratiques Commerciales 75436 Paris Cedex 9

Liste des partenaires

Ymanci crédit

N° ORIAS: N°200000296

Responsabilité civile professionnelle

La Sarl FB Conseil, son gérant Mr Baquet Fabrice vous confirme que conformément au Code de Bonne Conduite de la COMPAGNIE des CGP, LA COMPAGNIE IAS et IOBSP, j'ai pris l'engagement pour maintenir mon adhésion, de suivre des formations réglementaires obligatoires, de justifier annuellement d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, de produire mon casier judiciaire et de déclarer immédiatement, sous peine de déchéance, tout événement succeptible de le modifier, enfin de respecter toutes les dispositions incluses dans le Code de Bonne conduite de LA COMPAGNIE des CGP et LA COMPAGNIE IAS et IOBSP.

Assurance souscrite auprès de : AIG,16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie

Numéros de polices : RD 011 97 471 K l'activité d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP)

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Intermédiaire en opérations de banque et en service de paiement (IOBSP), y compris conseil en gestion de patrimoine (CGP)	500 000€	800 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Type de rémunération
Ymanci Crédit	Financement	Convention de partenariat	Commission

IMMOBILIER

Agent commercial

Activité de transaction sur immeuble et fonds de commerce de l'agent commercial:

Mandat d'agent Commercial.

Groupe Valorem dont le siège est situé à 6 rue des Couteliers 31 000 TOULOUSE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse, sous le numéro 879727162, titulaire de la carte professionnelle transactions sur immeuble et fonds de commerce sans détention de fonds, numéro CPI 3101 2020 000 044 403, délivré par la CCI de Toulouse.

Représentant légal: DA SILVA Martial

Attestation de Collaborateur Nº: ADC 3101 2021 000 013 515 sans détention de fonds.

Titulaire de la carte N°CPI 3101 2018 000 039 036

Sas Green city commercialisation.

2 esp.Compans Caffarelli 31 000 TOULOUSE.

Délivrée par la CCI Toulouse.

Représentant légal: SAUVAGE Loic

Mandat d'agent commercial.

VIVRAGER 10

Enregistré au Registre du commerce et des Sociétés de Nantes, sous le n° 951 518 877 dont le sièges social est sis Immeuble le Galilée

6 avenue Marcellin Berthelot 44800 SAINT-HERBLAIN

Représentée par sa Présidente, la SAS ADRIELLE, celle-ci étant elle-même représentée par sa Présidente, Mme Brigitte COURGEON.

L'agent commercial peut être amené à travailler avec d'autres partenaires en tant qu'apporteur d'affaires.

L'autorité de contrôle de l'activité immobilière est:

DGCCR

La direction Générale de la concurrence, consommation et de la répression des fraudes, 56 boulevard Vincent Auriol, Télédoc 042,

75013 Paris Cedex 13

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Assurance souscrite auprès de : HYALIN,19 boulevard Malsherbes 75 008 Paris

Numéros de polices : 101 PGMAN les activités d'Agent commercial sur immeubles et fonds de commerces.

Garanties financières

Activités assurées	Montants garantis	Montants garantis
Activites assurees	par sinistre	par année d'assurance

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
AM CAPITAL	Chasseur de biens	Contrat d'apporteur d'affaires	Commission
COLOCATERE	Conseil en investissement immobilier	Contrat d'intermédiation non exclusif	Commission
Groupe Valorem	Commercialisation de biens immobilier	Mandat d'agent commercial	Commission
VALORITY PARTNERS	Commercialisation de biens immobilier	Contrat d'apporteur d'affaires	Commission
Vivrager	Marchand de biens immobiliers en viager	Apporteur d'affaires professionnel	Commission

MÉDIATEURS

Traitement des réclamations

La réclamation peut être exprimée lors d'un rendez-vous et doit être adressée par écrit à la direction de la Sarl FB Conseils par courrier Sarl FB Conseils 167 allée des alouettes 74350 Saint-Blaise ou par mail à fabrice-baquet@fb-conseils.eu.

Le cabinet accuse réception de la réclamation dans le délai de 10 jours ouvrables à compter de la réception de la réclamation et à deux mois maximum pour y répondre, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées. En cas de réponse insatisfaisante le client peut ensuite contacter:

CNPM Médiation Consommation
 27 avenue de la libération
 42400 Saint Chamond

contact-admin@cnpm-mediation-consommation.eu
https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/

En cas d'échec de la médiation, vous aurez la possibilité en dernier recours de saisir, le tribunal relevant de la juridiction compétente pourra être statuer sur tout litige.

RÉMUNÉRATION

Etape 1: Tarification de service:

La prestation de service pourra être facturée au taux horaire de 125€ HT/ heure, soit 150€ TTC. Un devis préalable sera réalisé si besoin, dans la cas ou, il devra être accepté et payé.

Etape 2: Commission:

Dans le cadre de cette recommandation, nous vous précisons que le cabinet est rémunéré sur la base de commission.

Cette rémunération varie en fonction des supports investis et la rémunération liée aux supports en unité de compte peut être supérieure à celle liée aux supports en euros. Nous veillons cependant à vous conseiller une allocation d'actifs en adéquation avec vos objectifs et votre profil de risque. L'allocation d'actifs peut être modifiée, soit à la demande du client, soit sur proposition du conseiller selon l'évolution de la situation du client, de son profil de risque, du marché...

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Traitement des données personnelles et confidentialité

Notre travail nécessitant un accès, un stockage et l'exploitation d'informations personnelles, que vous voudrez bien nous confier, nous nous engageons à respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 28 mai 2018.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de nos activités et des services proposés sont collectées et traitées par Mr Baquet Fabrice en qualité de responsable de traitement.

Notre cabinet s'engage à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues (consentement, nécessité contractuelle, respect d'une obligation légale) entre notre cabinet et son client, à préserver la sécurité et intégralité, à ne communiquer ses informations qu'aux tiers auxquels il est nécessaire de transmettre pour la bonne exécution des missions confiées.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite archivées pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige. Concernant vos proches nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter au : 167 allée des alouettes 74350 Saint-Blaise.

DÉMARCHEURS

PROCESSUS:

Etape 1 : Rendez-vous de découverte offert et présentation de nos partenaires.

Lors de notre premier rendez-vous, il vous sera remis ce document d'entrée en relation dans lequel vous découvrirez toutes les informations légales présentant les activités de la SARL FB Conseils et de l'agent commercial Fabrice Baquet.

Afin d'appréhender aux mieux vos attentes et de vous livrer un conseil de qualité nous procéderons à la collecte

d'informations personnelles et patrimoniales au travers d'un diagnostic patrimonial. Nous recueillerons également votre (vos) objectif(s) pour cette étude afin d'axer les préconisations selon vos souhaits.

Par ailleurs, dans le but de déterminer votre aversion au risque nous vous présenterons un questionnaire de sensibilité qu'il vous sera demandé de compléter.

Etape 2 : Au terme d'un bilan, lors de notre second rendez-vous, nous vous proposerons différentes solutions en effectuant des aménagements tant en matière juridique, sociale et fiscale afin d'optimiser votre situation actuelle. Un conseil sur vos placements actuels pourra en ressortir, vous aurez alors la possibilité de vous diriger vers le prestataire de votre choix.

RÉCLAMATIONS

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Information et des Libertés).

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de notre activité sont enregistrées dans un fichier informatisé traité par Mr Baquet Fabrice pour la gestion et le suivi de la relation client. Elles sont conservées pendant toute la durée de la relation et pendant un délai raisonnable après la fin de celle-ci et sont destinées à l'ensemble des collaborateurs du cabinet et personnes externes pour la bonne réalisation de notre mission.

Nous vous informons que vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'un droit de restriction sur l'utilisation, d'un droit d'opposition à l'utilisation, d'un droit à l'effacement ou encore d'un droit à la portabilité de vos données personnelles.

Vous pouvez ainsi bénéficier de ces droits à tout moment en nous informant directement à l'adresse suivante :

- par courrier électronique : contact@fbconseilssarl.com
- par courrier postal : 167 allée des alouettes 74350 Saint-Blaise

A défaut du respect du délai de traitement de votre demande, vous disposez d'un droit à introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle compétente, via leur site internet ou par voie postale : CNIL - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 75334 PARIS CEDEX 07.

Par ailleurs, le cabinet s'abstient, sauf accord express, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients.

Moyens de communications

Nous vous informons que nous communiquerons avec vous par les moyens suivants :

- Par courrier
- Par tout autre support durable (e-mail, site internet dédié, etc...) dès lors que les clients auront opté formellement pour la fourniture des informations sur cet autre support et que ce même support se révèlera adapté au contexte dans lequel seront conduites les affaires.

En vous remerciant de la confiance que vous voudrez bien nous accorder,

Je vous prie de croire, M/Mme....., à l'assurance de mes sentiments distingués.

Signature du conseiller

RGPD

Notre travail nécessitant un accès, un stockage et l'exploitation d'informations personnelles, que vous voudrez bien nous confier, nous nous engageons à respecter le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** entré en vigueur le 28 mai 2018.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de nos activités et des services proposés sont collectées et traitées par Fabrice BAQUET en qualité de responsable de traitement.

Notre cabinet s'engage à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues (consentement, nécessité contractuelle, respect d'une obligation légale) entre notre cabinet et son client, à préserver la sécurité et l'intégrité, à ne communiquer ses informations qu'aux tiers auxquels il est nécessaire de transmettre pour la bonne exécution des missions confiées.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite archivées pendant **un délai de cinq (5) ans**, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige. Concernant vos proches nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Conformément à la loi "informatique et liberté" vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter au 06.50.33.15.37 ou par couriel à l'adresse **fabrice-baquet@fb-conseils.eu**

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Information et des Libertés).

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client	

Le Client	Le Conseiller
Fait à :	Fait à :
Date:	Date:
Signature:	Signature :